



Doc. 676

03 mai 1957

Projet de construction d'un tunnel sous la Manche

Proposition de Directive

déposée par M. Hendrik VOS et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Considérant qu'un projet de construction d'un tunnel sous la Manche reliant le Royaume-Uni et la France est à l'étude depuis de nombreuses années;

Considérant que la réalisation de ce projet contribuerait puissamment à l'établissement de relations plus étroites entre le Royaume Uni et les pays d'Europe continentale;

Considérant, en outre, que l'amélioration des communications entre le Royaume-Uni et l'Europe continentale serait particulièrement utile au bon fonctionnement de la zone de libre-échange envisagée;

Considérant que la réalisation d'un tel projet n'intéresse pas seulement les deux pays directement en cause, mais comporte également des incidences beaucoup plus vastes qu'une assemblée parlementaire européenne se doit d'examiner,

Charge sa commission économique de procéder à une étude détaillée du projet de tunnel sous la Manche, notamment de ses incidences économiques et financières, et de lui faire rapport à ce sujet.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

VOS Hendrik, Pays-Bas, SOC

1. SOC: Groupe socialiste